



Le "chèvre-boîte" renaît grâce à une initiative collective

lundi 30 janvier 2017, par [lpe](#)

Le 23 avril 1907 le directeur de la Laiterie Bougon créait le "chèvre-boîte".

Aujourd'hui, des producteurs s'associent pour faire revivre ce fromage oublié, développer une gamme de produits de qualité et vendus en circuit court pour permettre aux consommateurs d'acheter, à prix accessible, des produits sains et savoureux.

Antoine, Caroline, Christian, Dominique, Hélène, Jean Marc, Paule, Philippe et Vincent font partie de ce collectif et ont décidé de rassembler leur savoir-faire, leur passion et leur envie de faire revivre un produit du terroir pour votre plus grand plaisir.

Cette initiative a pris la forme d'une SCIC, Société Coopérative d'Intérêts Collectifs, qui a pour objet de créer et exploiter une activité fromagère. Depuis l'année dernière, les membres de cette nouvelle coopérative travaillent à la construction d'un nouveau site de production, la Fromagerie du Pays Mothais, afin de relancer la fabrication et la commercialisation du chèvre-boîte ainsi que d'autres produits fromagers (mi-chèvre, faisselle, mothais sur feuille, chabichou...). La Coopérative disposera de sa propre fromagerie sur la commune de la Mothe Saint Héray, dans le département des Deux Sèvres, entre Poitiers et Niort.

Afin de lancer la Coopérative, les porteurs de projet vont investir 194 500 € (54% du capital social) et recherchent au moins 150 000 € pour compléter leur besoin de financement soit 42% du capital social. Les CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) représenteront 4% des fonds propres.

Si l'objectif de 150 000 € est dépassé, les fonds collectés permettront de renforcer davantage les fonds propres et réduire le prêt bancaire.

Pour soutenir le projet, vous pouvez choisir de contribuer en choisissant le montant et les contreparties associées sur le site [bulbintown](#) ou devenir investisseur.

Pour faire partie intégrante du projet et permettre à la Fromagerie d'avoir une meilleure assise financière, vous pouvez investir à son capital à partir de 200 €. Cela vous permettra de vivre le projet au plus près en participant à la vie de la Coopérative. Vous recevrez des informations régulièrement et serez consulté pour la prise de certaines décisions.

Intéressé(e) ? Rendez-vous ici : www.bulbintown.com

Informations par email à [jamelefromage\(at\)bulbintown.com](mailto:jamelefromage(at)bulbintown.com)

Crédit photo IRQUA.